

Pour diffusion à 14 h 15  
CODE CNW 01  
Hebdos CODE 70

*Mise en œuvre du Plan métropolitain  
d'aménagement et de développement (PMAD)*

### **Les ministres Lisée et Gaudreault ainsi que le maire Applebaum annoncent des investissements conjoints de 150 M\$**

**Montréal, le 23 janvier 2013** - Le ministre des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur et ministre responsable de la région de Montréal, M. Jean-François Lisée, le ministre des Transports et ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Sylvain Gaudreault, et le président de la Communauté métropolitaine de Montréal et maire de Montréal, M. Michael Applebaum, ont annoncé des investissements de plus de 150 M\$ afin d'assurer la mise en œuvre du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD).

Ces sommes permettront la réalisation de projets stratégiques porteurs : les premiers projets d'acquisition et de mise en valeur dans le cadre de la Trame verte et bleue dont la réalisation d'un sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire. Un appui financier est en outre accordé à la réalisation de sept projets pilotes de planification de quartiers suivant une approche intégrée de l'aménagement et du transport en commun (*Transit-Oriented Development - TOD*) et également à la tenue de la première Agora métropolitaine.

#### **Une concertation porteuse d'avenir**

Le ministre responsable de la région de Montréal, M. Jean-François Lisée, a rappelé l'importance que revêt pour le Québec tout entier la vision incarnée par le PMAD. « Les élus de la région métropolitaine se sont entendus pour la première fois sur une vision commune du développement, faisant du Grand Montréal un lieu d'appartenance collective de la population, qui prend en compte l'aménagement, le transport et l'environnement. Nous devons partager cette vision porteuse d'avenir. Nous devons surtout mettre en place les conditions permettant la réalisation des projets concrets qui s'inscrivent dans ce plan. C'est pourquoi le gouvernement du Québec a décidé d'en faire une priorité, confirmée par l'appui financier annoncé aujourd'hui », a déclaré le ministre Lisée.

Le président de la Communauté métropolitaine et maire de Montréal, M. Michael Applebaum, s'est réjoui de cet appui du gouvernement du Québec. Il a par ailleurs annoncé que la Communauté et les villes où des projets seront réalisés apporteront également une contribution financière importante, qui permettra de réaliser des projets pour améliorer la qualité de vie de la population. « Le sentier cyclable et pédestre qui reliera le parc national d'Oka au mont Saint-Hilaire, l'acquisition et la mise en valeur d'espaces verts, la planification de quartiers TOD, sont autant de projets qui permettront de mieux aménager et développer notre région métropolitaine. Il s'agit de gestes concrets pour assurer la mise en œuvre du PMAD », s'est réjoui le maire Applebaum.

Le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et ministre des Transports, M. Sylvain Gaudreault, a souligné que les projets annoncés aujourd'hui contribueront de façon significative à l'atteinte des principaux objectifs du PMAD, notamment parce qu'ils misent sur un meilleur arrimage entre les interventions en aménagement du territoire et celles en transport. Il a également

insisté sur le fait que ces trois projets sont porteurs de changement dans les façons d'envisager l'évolution du territoire métropolitain parce qu'ils assurent la cohérence entre le développement et un aménagement rigoureux du territoire, tout en favorisant une large concertation des acteurs concernés. « Je suis fier d'appuyer ces trois projets qui sont le fruit de la concertation des instances qui composent l'espace métropolitain montréalais et parce qu'ils contribueront à la mise en œuvre du PMAD et ainsi à une planification durable du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal », a conclu le ministre Gaudreault.

### **Des investissements pour concrétiser d'importants projets**

Les investissements conjoints permettront de poser les premiers jalons concrétisant la mise en œuvre du PMAD. Le gouvernement du Québec contribuera pour plus de 50 M\$, la Communauté métropolitaine de Montréal pour une somme de 50 M\$ et les municipalités participantes pour une somme équivalente.

La réalisation de la Trame verte et bleue ciblera cinq priorités au cours des six prochaines années : le sentier cyclable Oka - Mont-Saint-Hilaire, le corridor forestier du mont Saint-Bruno, le corridor forestier Châteauguay-Léry, le parc-plage du Grand Montréal et le parc de la rivière des Mille-Îles. Des acquisitions et des projets de mise en valeur de près de 150 M\$ seront réalisés dans ces secteurs. Les premières interventions relatives à ce projet se mettront en branle au cours des prochaines semaines.

En plus de ces investissements, s'ajoutent sept projets de planification de quartiers dont l'aménagement est axé sur le transport en commun (TOD), qui profiteront par ailleurs d'un appui financier de 100 000 \$ chacun. Ces projets sont ceux du site de l'Hippodrome de Blue Bonnets, de la gare de Vimont à Laval, de la gare de Saint-Hubert, de la gare de Saint-Basile-le-Grand, de la gare de Candiac, de la Gare de Repentigny et de la gare de Deux-Montagnes.

Finalement, l'Agora métropolitaine, qui réunit des élus de la Communauté et des représentants de la société civile métropolitaine, pour assurer un suivi de la mise en œuvre du PMAD, bénéficie d'un soutien financier total de 100 000 \$ de la Communauté et du gouvernement du Québec. L'Agora, un exercice de participation citoyenne novateur, se réunira les 28 février et 1<sup>er</sup> mars prochains pour tracer un premier bilan depuis l'entrée en vigueur du PMAD.

Pour plus de renseignements, consultez le site Internet de la Communauté métropolitaine de Montréal : [www.cmm.qc.ca](http://www.cmm.qc.ca)

-30-

#### Sources :

Christine Fréchette  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre des Relations internationales,  
de la Francophonie et du Commerce extérieur et  
ministre responsable de la région de Montréal  
514 864-4168

Yann Langlais-Plante  
Attaché de presse  
Cabinet du ministre des Affaires municipales,  
des Régions et de l'Occupation du territoire et  
ministre des Transports  
418 643-6980

#### Renseignements :

Leila Copti  
Communauté métropolitaine de Montréal  
514 661-6134

## **TRAME VERTE ET BLEUE DU GRAND MONTRÉAL : 150 M\$ POUR LES PREMIERS PROJETS**

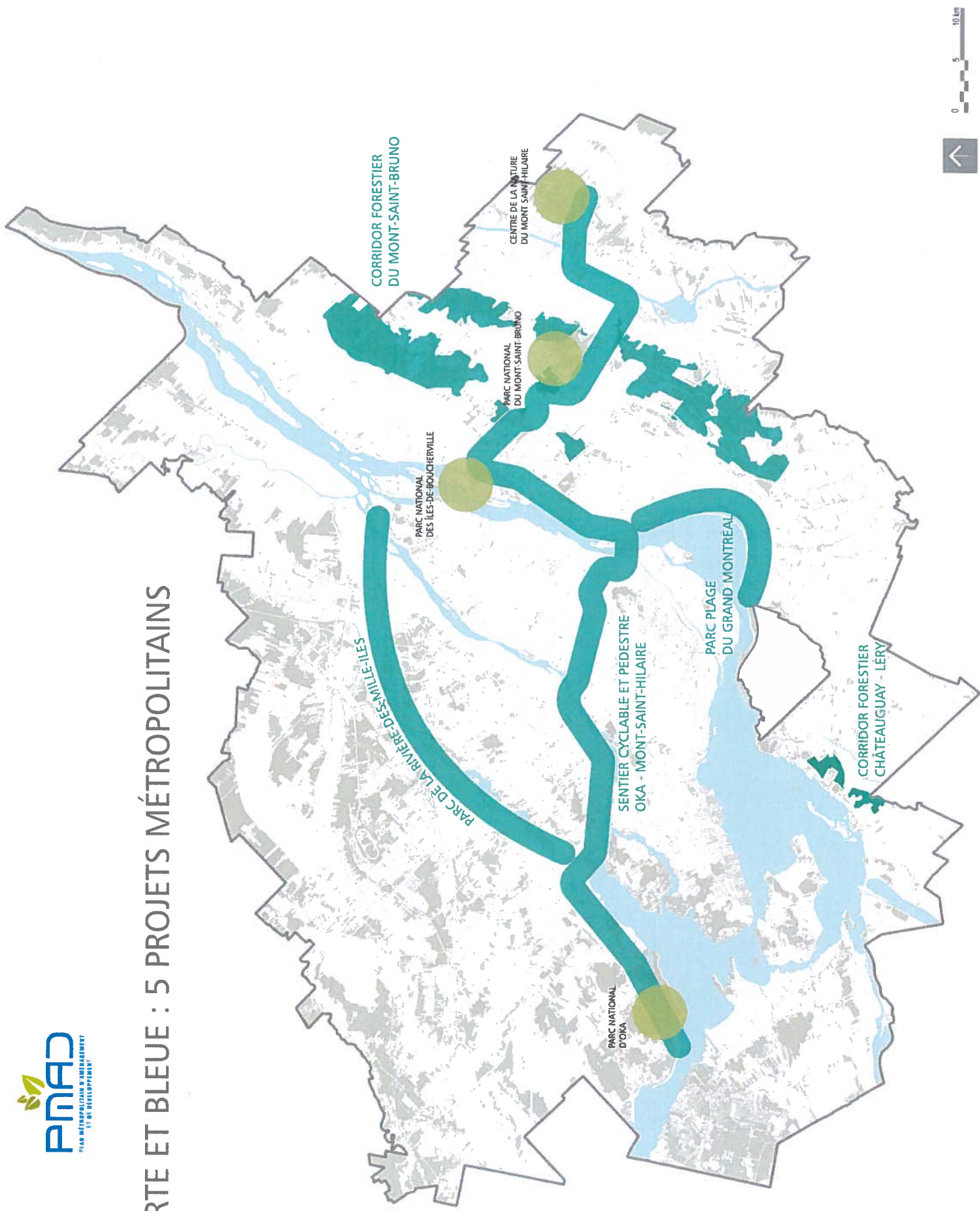
- Le PMAD prévoit la mise en place d'une Trame verte et bleue à des fins récréotouristiques pour atteindre l'objectif de protéger 17 % de son territoire (objectif 3.5).  
« Appuyée sur les grands cours d'eau du territoire ainsi que sur les grands espaces verts que sont les Montérégiennes et les parcs nationaux, la Trame multiplie les sites accessibles à proximité des lieux de résidence, puis les relie pour en faciliter la connectivité. Accessible par les circuits cyclables, navigables et de transport en commun, la Trame permet aux résidants et aux visiteurs de bénéficier de l'archipel et des effets bénéfiques que procure la pratique d'une activité en milieu naturel » (PMAD, p. 196).
- Cinq grands projets métropolitains :
  - Sentier cyclable et pédestre Oka-Mont-Saint-Hilaire
  - Parc de la Rivière des Mille-Îles
  - Parc-plage du Grand Montréal
  - Corridor forestier du Mont Saint-Bruno
  - Corridor forestier Châteauguay-Léry
- 150 M\$ d'investissements au cours des six prochaines années
- Investissements tripartites par les municipalités, le gouvernement du Québec et la Communauté



## DESCRIPTION DES PROJETS 2012-2018

<b>Sentier cyclable Oka-Mont Saint-Hilaire</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– Relie les trois parcs nationaux de la région de Montréal (parc d'Oka, parc des Îles de Boucherville et parc du mont Saint-Bruno) ainsi que le Centre de la nature du mont Saint-Hilaire (partie de la Réserve de biosphère de l'UNESCO).</li><li>– Longueur de 143 km</li><li>– Traverse 17 municipalités (Oka, Saint-Joseph-du-Lac, Pointe-Calumet, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Deux-Montagnes, Laval, Montréal, Saint-Lambert, Longueuil, Boucherville, Saint-Bruno-de-Montarville, Varennes, Sainte-Julie, Saint-Basile-le-Grand, McMasterville, Beloeil, Mont-Saint-Hilaire).</li><li>– Travaux d'aménagement complétés en 2018 au coût total de 60 M\$ répartis entre le gouvernement du Québec, la CMM et les municipalités concernées.</li></ul>
<b>Parc de la rivière des Mille-Îles</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– Mise en valeur de la rivière des Mille-Îles, de ses milieux humides et écosystèmes exceptionnels.</li><li>– Agrandissement du refuge faunique.</li><li>– Acquisitions et protection des îles et des milieux riverains.</li><li>– Aménagement d'infrastructures visant la protection et la mise en valeur.</li><li>– Connectivité avec la route bleue des voyageurs (parcours navigable reliant la rivière des Outaouais au fleuve Saint-Laurent à la hauteur de Saint-Sulpice).</li><li>– Connectivité avec les routes vertes 1 et 2 (vélo) ainsi que le Sentier cyclable et pédestre Oka – Mont-Saint-Hilaire.</li></ul>
<b>Parc plage du Grand Montréal</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– Parc linéaire reliant le parc Jean-Drapeau (Montréal) au Récré-O-Parc (Sainte-Catherine) aménagé sur la digue de la Voie maritime.</li><li>– Nombreux accès au bassin de La Prairie.</li><li>– Aménagement de liens cyclables, d'infrastructures de sécurité et d'accueil.</li><li>– Nombreux accès cyclistes, dont la route Verte 1 (Montréal – Île-des-Sœurs via l'estacade du pont Champlain).</li><li>– Connectivité avec le Sentier cyclable et pédestre Oka – Mont-Saint-Hilaire.</li></ul>
<b>Corridor forestier du mont Saint-Bruno</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– Maintien de l'intégrité des ensembles naturels pour contrer la perte et la fragmentation des secteurs boisés.</li><li>– Acquisition de lots stratégiques afin d'en assurer la conservation et de promouvoir la connectivité des réservoirs de biodiversité.</li><li>– Acquisition de connaissances sur la valeur écologique des lieux et établissement des priorités de conservation.</li><li>– Aménagement d'accès et de mise en valeur des milieux.</li><li>– Établir la priorité des interventions et des modes d'intendance afin d'assurer la protection des milieux et l'exploitation durable des ressources.</li><li>– Connectivité avec le Sentier cyclable et pédestre Oka – Mont-Saint-Hilaire.</li></ul>
<b>Corridor forestier Châteauguay-Léry</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>– Maintien de l'intégrité des ensembles naturels pour contrer la perte et la fragmentation des secteurs boisés.</li><li>– Acquisition de lots stratégiques afin d'en assurer la conservation et de promouvoir la connectivité des réservoirs de biodiversité.</li><li>– Acquisition de connaissances sur la valeur écologique des lieux et établissement des priorités de conservation.</li><li>– Aménagement d'accès et de mise en valeur des milieux.</li><li>– Établir la priorité des interventions et des modes d'intendance afin d'assurer la protection des milieux et l'exploitation durable des ressources.</li></ul>

# TRAME VERTE ET BLEUE : 5 PROJETS MÉTROPOLITAINS

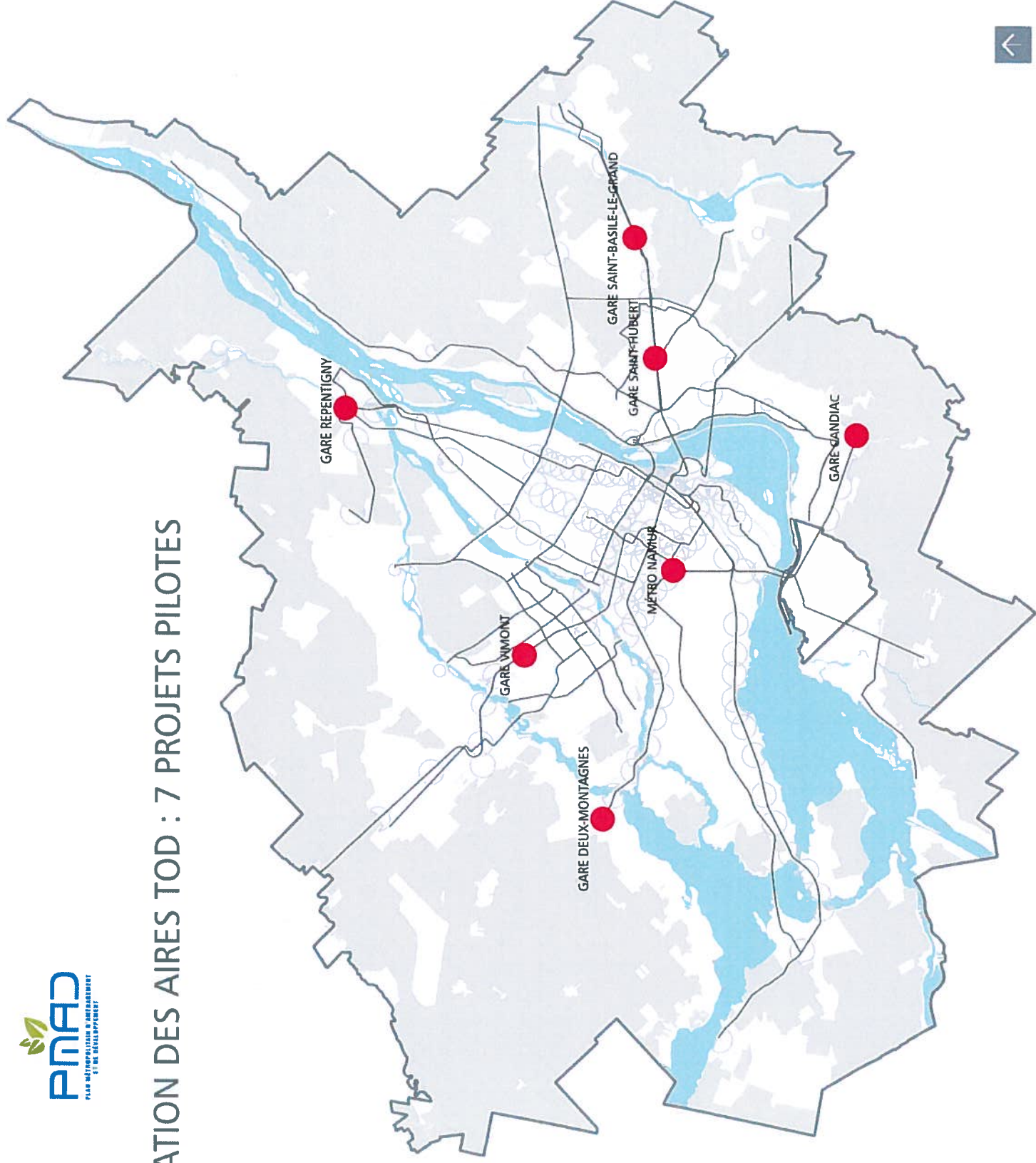


## *Fiche d'information 2*

### **PLANIFICATION DE QUARTIERS TOD : 700 000 \$ EN APPUI AUX MUNICIPALITÉS**

- L'un des grands paris d'aménagement du PMAD est de réaliser des quartiers de type TOD autour des stations du réseau de transport en commun métropolitain structurant sur l'ensemble du territoire (objectif 1.1 du PMAD).
- Objectif de localiser 40 % de la croissance des ménages d'ici 2031 dans des aires TOD, soit 128 000 ménages.
- Appui financier de 700 000 \$ accordé par le gouvernement du Québec et la Communauté à sept projets de planification de quartiers axés sur le transport en commun (quartiers TOD).
  - Montréal : site de l'ancien Hippodrome de Montréal situé à proximité du métro Namur
  - Longueuil : gare de Saint-Hubert
  - Laval : gare de Vimont
  - Couronne Nord : gare de Deux-Montagnes et future gare de Repentigny
  - Couronne Sud : gare de Candiac et gare de Saint-Basile-le-Grand
- Ces projets de planification TOD, qui offrent un potentiel de 20 000 ménages (15 % de l'objectif du PMAD) s'appuieront sur les principes du développement durable pour favoriser notamment :
  - la consolidation du tissu urbain;
  - la diminution de la dépendance à l'automobile, l'amélioration de l'accès au transport collectif;
  - l'émergence d'une vie de quartier dynamique;
  - la mixité sociale par la construction d'une gamme diversifiée de logements;
  - la création d'un environnement urbain convivial pour les piétons;
  - l'aménagement d'espaces publics de qualité mettant en valeur l'identité du lieu;
  - la protection des milieux naturels et des secteurs à caractère historique, patrimonial et culturel;
  - la protection de l'environnement notamment par des bâtiments durables et à haute performance énergétique.

## PLANIFICATION DES AIRES TOD : 7 PROJETS PILOTES



### Fiche d'information 3

## AGORA MÉTROPOLITAINE : APPUI FINANCIER DE 100 000 \$ DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET DE LA COMMUNAUTÉ

### L'Agora : associer les élus et la société civile pour assurer le suivi de la mise en œuvre du PMAD

- Mécanisme de suivi privilégié par le PMAD, entré en vigueur en mars 2012;
- Élément nouveau : l'Agora associe les élus et la société civile au suivi continu du PMAD;
- Mandat : informer, échanger, débattre et proposer des idées quant à la mise en œuvre du PMAD.

### Format

- Événement « grand public » (400 à 600 personnes) se déroulant sur une journée et demie, en plénière.
- Logistique de l'événement assurée par l'Institut de politiques alternatives de Montréal (IPAM).

### Dates

- 28 février (pm) et 1<sup>er</sup> mars 2013

### Comité organisateur élus/citoyens

	ÉLUS	CITOYENS
COPRÉSIDENTES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Helen FOTOPULOS Conseillère du district Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, Ville de Montréal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Florence JUNCA-ADENOT Directrice du Forum Urba 2015 – ESG UQAM</li> </ul>
MEMBRES	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chantal DESCHAMPS Mairesse de la Ville de Repentigny</li> <li>• Suzanne ROY Mairesse de la Ville de Sainte-Julie</li> <li>• Basile ANGELOPOULOS Vice-président du comité exécutif de la Ville de Laval</li> <li>• Christian G. DUBOIS Membre du comité exécutif de la Ville de Montréal</li> <li>• Lorraine GUAY-BOIVIN Membre du conseil de la Ville de Longueuil</li> <li>• David POLLOCK Maire de la Ville de Beaconsfield</li> <li>• Robert L. ZAMBITO Membre du conseil de la Ville de Montréal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dinu BUMBARU Directeur des politiques – Héritage Montréal</li> <li>• Hubert CHAMBERLAND Président du Comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu (COVABAR)</li> <li>• Pierre GIARD Conseiller, direction générale, Société de transport de Laval</li> <li>• Jean HUBERT Coresponsable, commission des aires protégées, Nature Québec</li> <li>• Denis LECLERC Conseiller en développement immobilier et membre du conseil d'administration de l'Institut de développement urbain</li> <li>• Owen ROSE Président du conseil d'administration du Centre d'écologie urbaine de Montréal</li> <li>• Marie-Odile TRÉPANIÉ Professeure honoraire de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal</li> </ul>





**Jeudi 28 février et vendredi 1<sup>er</sup> mars 2013**  
Palais des Congrès de Montréal, salles 710 A et B

## **Agora métropolitaine 2013**

### **Contexte**

Le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), est entré en vigueur en mars 2012 après une vaste consultation qui a mobilisé les acteurs de la grande région de Montréal. Il est doté d'objectifs ambitieux pour 2031, en matière d'aménagement du territoire, de transport en commun, de préservation des espaces verts et bleus, de croissance de l'agriculture, de développement économique et environnemental. Un plan d'action structuré l'accompagne. Les municipalités régionales de comté du territoire ont jusqu'en 2014 pour assurer la conformité de leur schéma d'aménagement. Les villes devront également revoir leur réglementation d'urbanisme.

Un des défis de son implantation est son appropriation et sa mise en œuvre par les décideurs et les acteurs des 82 municipalités. À titre d'un des mécanismes de suivi et d'animation du PMAD, le conseil de la CMM a confié à un comité directeur de 8 élus, membres de la commission d'aménagement de la CMM, et de 8 représentants de la société civile métropolitaine, le soin d'organiser la première Agora métropolitaine, en 2013, et de préparer la suivante, en 2015.

L'Institut de politiques alternatives de Montréal (IPAM) a reçu le mandat d'assurer la logistique de l'événement.

### **Objectifs et participants**

- Expliquer et vulgariser le PMAD afin de rallier les élus, la société civile et l'ensemble des partenaires autour de ce projet collectif mobilisateur.
- Développer la fierté d'appartenance à la CMM en participant à construire l'avenir.
- Mettre en valeur des exemples de réussites et faire ressortir les conditions gagnantes - ou les écueils à éviter - pour faciliter les projets contribuant à la mise en œuvre du PMAD.
- Recenser les événements organisés en 2012-2013, par différents organismes réfléchissant à certaines dimensions du PMAD, et en dégager les principaux résultats.
- Démontrer la valeur ajoutée du PMAD (sociale, économique, environnementale, urbaine).
- Accorder une attention particulière à représenter et à impliquer équitablement les cinq secteurs géographiques de la CMM et les groupes d'intérêt concernés par le PMAD.
- Impliquer les élus et les citoyens dans le suivi du PMAD, préparer l'Agora de 2015 et les démarches à entreprendre d'ici là.

L'objectif visé est de réunir 400 à 500 personnes provenant du grand public de la CMM, et, plus particulièrement, les élus (municipaux et provinciaux), les groupes intermédiaires (économique, social, sociétal, urbain) représentant la société civile du territoire géographique de la CMM, les personnes et les organisations ayant participé à l'Agora citoyenne de 2010 et/ou à la consultation publique de l'automne 2011.

# Programme préliminaire

## JEUDI 28 FÉVRIER 2013

**11 h 30 : InSCRIPTION**

**13 h : Accueil par les coprésidentes de l'Agora métropolitaine 2013**

*Helen Fotopulos, présidente de la commission de l'aménagement de la CMM, conseillère de la Ville de Montréal*

*Florence Junca-Adenot, professeure et directrice du Forum URBA 2015, Département d'études urbaines, ESG, UQAM*

**13 h 15 : Vidéo** illustrant les rêves du Grand Montréal 2031

**13 h 20 :** L'avenir de la région métropolitaine de Montréal,

*Par Michael Applebaum, maire de Montréal et président de la Communauté métropolitaine de Montréal*

**13 h 30 :** La participation citoyenne au PMAD,

*Par Phyllis Lambert, présidente de l'Institut de politiques alternatives de Montréal*

**13 h 40 :** L'histoire et la destinée communes des acteurs et des villes de la région métropolitaine de Montréal,

*Par Gérard Beaudet, professeur titulaire, directeur de l'Observatoire de la mobilité durable, Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal*

**14 h 05 :** Le PMAD: Un projet collectif et une responsabilité commune de mise en œuvre,

*Par Massimo Iezzi, directeur général, Communauté métropolitaine de Montréal*

**14 h 30 : Période d'échanges et de questions et pause-café**

**15 h :** Des jeunes dessinent le futur

*Cinq jeunes, issus des cinq secteurs géographiques de la CMM, feront part de leur vision pour le futur du Grand Montréal, en fonction des thèmes suivants : développement urbain, qualité des milieux de vie, transport, préservation environnementale et volet économique. Ils vieilliront avec le PMAD et seront à nouveau des témoins lors de l'Agora de 2015*

**16 h :** La ville-centre et sa région unies pour la vie : une expérience étrangère réussie peut-elle nous le démontrer? Le cas de Berlin, **à confirmer**

**16 h 30 : Période d'échanges et de questions**

**17 h : Cocktail**

*Invité : Roldens Julien, artiste multi-arts de Montréal-Nord*

## VENDREDI 1<sup>ER</sup> MARS 2013

**Thème 1: Densité à échelle humaine et création de milieux de vie de qualité et multifonctions**

**8 h : Vidéoclip de la CMM** sur l'état des suivis

**8 h 05 :** Adapter la densification aux contextes urbains et offrir des usages et services variés, pour créer des milieux de vie de qualité,

*Par Christian Savard, directeur général de Vivre en ville*

**8 h 30** : Le cas de Sainte-Thérèse,  
Par **Élie Fallu**, ancien maire de la Ville de Sainte-Thérèse, président du pôle universitaire Paul G. Lajoie, et un des trois **promoteurs** du projet TOD

**8 h 55** : Le cas du Quartier des spectacles, pôle Place des Arts,  
Par **Stéphane Ricci**, coordonnateur du Quartier des spectacles, Direction de la culture et du patrimoine, Ville de Montréal

**9 h 15** : Et si un citoyen nous parlait de densification?  
Par **Dolorès Durbeau**, ex-présidente, Comité d'action citoyenne de Verdun

**9 h 30** : **Période d'échanges et de questions et pause-café.**

**Thème 2: La valeur ajoutée du PMAD et les atouts métropolitains à mettre en valeur pour le plus grand bénéfice de tous**

**10 h 05** : **Vidéoclip de la CMM** sur l'état des suivis

**10 h 10** : Les nouvelles opportunités d'aménagement du PMAD et la reconstruction de la ville sur elle-même améliorent la qualité de vie et génèrent des plus-values,  
Par **Cameron Charlebois**, vice-président, Société Immobilière du Canada

**10 h 40** : Quelle performance du transport en commun faut-il établir pour augmenter la part modale de 5 points en 2021?  
Par **Pierre Giard**, urbaniste, conseiller à la direction générale, Société de transport de Laval

**11 h 10** : L'agriculture de proximité enrichit la région métropolitaine,  
Par **Pascale Tremblay**, agronome et communicatrice, responsable agriculture et agroalimentaire, Bureau de l'environnement et du développement durable, Ville de Longueuil

**11 h 40** : **Période d'échanges et de questions**

**12 h 05** : **Dîner**

**Thème 3: Les partenariats pour renforcer la Trame verte et bleue et les paysages identitaires métropolitains**

**13 h 15** : **Vidéoclip de la CMM** sur l'état des suivis

**13 h 20** : De nouvelles alliances au bénéfice d'une vision métropolitaine de la Trame verte et bleue,  
Par **Karel Mayrand**, directeur général, Fondation David Suzuki Québec

**13 h 50** : Cas 1 : Le Parc de la rivière des Mille-Îles, un partenariat innovateur entre le milieu communautaire, les municipalités et les propriétaires,  
Par **Jean Lauzon**, directeur des programmes de mise en valeur, Éco-Nature

**14 h 15** : Cas 2. : La conservation en actions; synergies et partenariats en vert et bleu, avec des exemples dans la région métropolitaine,  
Duo de **Pascal Bigras**, directeur général, Nature-Action Québec et **Nathalie Zinger**, vice-présidente, Conservation de la nature.

**14 h 45** : Cas 3. Le mont Royal, une expérience de concertation pour protéger et mettre en valeur un patrimoine et un paysage emblématiques pour la région, avec l'exemple du flanc nord et du chemin de ceinture,  
Par un tandem de **Dinu Bumbaru**, directeur des politiques, Héritage Montréal, et **Yoland Tremblay**, directeur général, Fabrique de la paroisse Notre-Dame de Montréal.

## 15 h 15 : Période d'échanges et de questions et pause-café

16 h : Rapporteurs et plénière

16 h 45 : Mot de clôture sur l'avenir du PMAD,  
Par **Jean-François Lisée**, Ministre responsable de la région de Montréal

17 h : Remerciements et suites

**Pour s'inscrire : Site WEB :** [agorametropolitaine.com](http://agorametropolitaine.com)

**Pour information:** (514) 935 6684 ou [info@agorametropolitaine.com](mailto:info@agorametropolitaine.com)

Télécopieur: (514) 935 7620

1215 Ontario Est, Montréal, H2L 1R3

## Comité directeur de l'Agora métropolitaine 2013

### Coprésidence

**Helen Fotopulos**, conseillère de la Ville de Montréal, présidente, commission de l'aménagement, CMM

**Florence Junca-Adenot**, directrice du Forum Urba 2015, département d'études urbaines, ESG, UQAM

### Membres élus

**Chantal Deschamps**, mairesse de Repentigny, vice-présidente de la commission de l'aménagement, CMM

**Suzanne Roy**, mairesse de Sainte-Julie, vice-présidente de la commission de l'aménagement, CMM

**Basile Angelopoulos**, membre du comité exécutif, Ville de Laval, membre de la commission de l'aménagement, CMM

**Lorraine Guay-Boivin**, conseillère de la Ville de Longueuil, membre de la commission de l'aménagement, CMM

**Christian G. Dubois**, membre du comité exécutif, Ville de Montréal, membre de la commission de l'aménagement, CMM

**David Pollock**, maire de Beaconsfield, membre de la commission de l'aménagement, CMM

**Robert L. Zambito**, conseiller de la Ville de Montréal, membre de la commission de l'aménagement, CMM

### Membres citoyens

**Dinu Bumbaru**, directeur des politiques, Héritage Montréal

**Hubert Chamberland**, architecte et urbaniste, président du comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu (COVABAR)

**Pierre Giard**, urbaniste, conseiller à la direction générale, Société de transport de Laval

**Jean Hubert**, coresponsable, commission des aires protégées, Nature Québec

**Denis Leclerc**, président, Gestion I.D.L. Inc

**Owen Rose**, président du conseil d'administration, Centre d'écologie urbaine de Montréal

**Marie-Odile Trépanier**, professeure honoraire, Institut d'urbanisme, Université de Montréal

### Logistique assurée par l'Institut de politiques alternatives de Montréal (IPAM)

Lillia Bouhalassa, coordonnatrice



### Conseillers

**François Desrochers**, conseiller en recherche, direction générale, CMM

**Marie-Josée Lessard**, conseillère, affaires métropolitaines, Ville de Montréal

## Merci à nos partenaires financiers

